

FONDS RÉGION ET RURALITÉ — VOLET 2 (FRR-2)



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Adopté le 10 mars 2021

TABLE DES MATIÈRES

1.	MISE EN CONTEXTE	3
2.	PRIORITÉS D'INTERVENTION 2020.....	3
2.1	La réalisation de mandats relatifs à la planification de l'aménagement et du développement du territoire	4
2.2	Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services dans différents domaines, dont social, culturel, touristique, environnemental, technologique et autres	8
2.3	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	11
2.4	La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental	15
2.5	L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement, et le cas échéant, d'autres partenaires	18
2.6	Le soutien au développement rural	20
2.7	Le soutien au développement agricole et agroalimentaire	22
2.8	La promotion de la région	26
3.	BILAN FINANCIER DU FONDS RÉGION ET RURALITÉ – VOLET 2 (FRR-2) 2020.....	29
4.	CONCLUSION	30

Rédaction du rapport d'activité par Micheline Martel, adjointe à la direction générale et directrice au transport, en collaboration avec les différents professionnels de la MRC des Maskoutains, selon les champs d'activités.

1. MISE EN CONTEXTE

L'une des responsabilités de la MRC des Maskoutains est d'assurer la gestion du Fonds Région et Ruralité – Volet 2 (FRR-2) que lui délègue le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). L'entente relative au FRR-2 intervenue entre le MAMH et la MRC des Maskoutains indique la production d'un rapport annuel d'activité tous les 31 décembre, à l'exception de la dernière année qui sera une reddition de 3 mois terminant au 31 mars 2025.

Ce premier rapport d'activité du FRR-2 couvre la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020, soit pour 9 mois d'activité. Il trace un bilan des activités réalisées en regard des priorités d'intervention du FRR-2 de la MRC. Il comprend également un bilan financier des sommes utilisées. En conclusion, il fait état des retombées globales du FRR-2 sur le territoire de la MRC.

2. PRIORITÉS D'INTERVENTION 2020

Le 13 mai 2020, le conseil de la MRC des Maskoutains adoptait ses priorités d'intervention du FRR-2 pour l'année 2020 par le biais de la résolution numéro 20-05-158. Ces priorités, ainsi que plusieurs actions directement liées s'inscrivaient en continuité à celles des années précédentes dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT).

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2020, le FRR-2 a permis à la MRC de soutenir la mise en œuvre des huit grandes priorités d'intervention :

- 1- La réalisation de mandats relatifs à la planification de l'aménagement et du développement du territoire;
- 2- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services dans différents domaines, dont social, culturel, touristique, environnemental, technologique et autres;
- 3- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- 4- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- 5- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement, et le cas échéant, d'autres partenaires;
- 6- Le soutien au développement rural;
- 7- Le soutien au développement agricole et agroalimentaire;
- 8- La promotion de la région.

Pour chacune des priorités identifiées, ce qui suit présente les réalisations pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020.

2.1 La réalisation de mandats relatifs à la planification de l'aménagement et du développement du territoire

Pour la période visée, le service d'aménagement et environnement a travaillé sur plusieurs dossiers. Voici une synthèse des principaux sujets travaillés :

- Modification au Schéma d'aménagement révisé (SAR) par le règlement numéro 20-557 intitulé « Règlement numéro 20-557 modifiant le règlement numéro 03-128 relatif au schéma d'aménagement révisé (Gestion de la fonction commerciale) ».
- Débuter la rédaction du plan régional sur les milieux naturels (PRMN) en collaboration avec le conseil régional en environnement de la Montérégie.
- Réalisé une séance d'information avec les municipalités, incluant les maires, les conseillers et les directeurs généraux pour expliquer la démarche entourant l'élaboration du PRMN.
- Participer à de multiples rencontres avec divers organismes, dont les organismes de bassins versants et autres organismes œuvrant sur le territoire, ainsi que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre de l'élaboration du PRMN.
- Finaliser le portrait du PRMN et première présentation du portrait au comité aménagement et environnement ainsi qu'au comité consultatif agricole.
- Débuter une modification du schéma d'aménagement révisé en matière de patrimoine et de paysages.
- Travailler sur une demande d'exclusion de la zone agricole portée par la MRC des Maskoutains.
- Poursuivre la rédaction d'un nouveau règlement régional sur la protection du couvert forestier dans le but de remplacer le règlement actuellement en vigueur intitulé « *Règlement régional 05-164 relatif à la protection des boisés* ». Cette nouvelle mouture tient compte de la demande de la municipalité de La Présentation concernant l'autorisation de coupe pour une sablière ainsi que des mesures compensatoires.
- Participation à la mise en place d'une entente intermunicipale pour une délégation de compétence relative à l'application des dispositions concernant la rive dans la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.
- Collaborer à la rédaction du règlement numéro 20-576 relatif à l'application de la protection des rives des cours d'eau s'appliquant aux aires d'affectation agricole des municipalités du territoire et au service régional d'inspection et d'accompagnement des bandes riveraines de la MRC.
- Étudier une demande de modification du schéma concernant un changement de la délimitation des zones de réserves « ZR2 » et « ZR3 » à Saint-Liboire.
- Débuter la rédaction d'un programme d'octroi de subvention pour la mise en place d'action pour l'amélioration des milieux naturels et des milieux de vie.
- Analyser la conformité de 55 règlements d'urbanisme, dont 9 règlements de révision, 10 règlements de concordance suite à une modification du SAR et 36 autres.
- Débuter une réflexion pour une révision du plan de développement de la zone agricole.

En matière de patrimoine

La MRC mise sur la préservation du patrimoine de son territoire pour valoriser la région et voir à l'amélioration du milieu de vie des citoyens. Les projets visent également à favoriser la découverte des attraits du territoire maskoutain. Les projets travaillés ont été nombreux, notamment :

- Maintenir et mettre à jour l'outil Découvertes maskoutaines par l'ajout de points d'intérêt et de circuits. La MRC collabore aussi avec Saint-Hyacinthe Technopole en ce qui concerne l'ajout d'informations touristiques, afin d'augmenter la fréquentation des attraits et en faciliter l'accès.
- Poursuivre l'offre de service d'expertise aux citoyens pour les interventions sur les bâtiments et milieux anciens du Programme d'aide-conseil à la rénovation patrimoniale.
- Aider les municipalités et les organismes pour les interventions en milieu sensible.
- Aider à la mise en valeur et au développement de réglementations visant la protection du patrimoine, notamment pour l'application de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec pour les statuts de reconnaissance.
- Vérifier la conformité des règlements municipaux en matière de patrimoine et de culture.
- Faire le maintien et la mise à jour d'inventaire architectural pour l'ensemble du territoire de la MRC, dans l'objectif de la mise en place d'un nouveau programme d'aide en matière de patrimoine et d'une future intégration au schéma.
- Mettre en place un programme d'appel de projets en patrimoine afin de mieux supporter les initiatives locales avec plus de flexibilité.
- Offrir des formations virtuelles aux citoyens sur les techniques d'intervention sur le patrimoine bâti. Mettre en ligne, sur le site de la MRC, les formations virtuelles offertes en patrimoine.
- Mettre en place sur notre territoire le programme de soutien au milieu municipal en matière de patrimoine, qui est le nouveau programme du ministère de la Culture et des Communications et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.
- Recherche et rédaction en vue d'une modification du schéma d'aménagement révisé en matière de patrimoine et de paysage.



Crédit photo : Robert Mayrand

Soutien aux comités de bassin versant

Dans le cadre de sa compétence en matière de cours d'eau et tel qu'indiqué à titre de priorité d'action dans le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et à la Politique de la biodiversité, la MRC a mis beaucoup d'efforts pour aider au développement, coordonner, promouvoir et participer aux activités des neuf comités de bassin versant de son territoire. Ces comités sont des organismes à but non lucratif légalement constitués, dont l'objectif principal est d'améliorer la qualité de l'eau et les écosystèmes associés sur leurs territoires respectifs.



Crédit photo : Charles Lussier – CLG AGFOR

Afin de soutenir ces comités, la MRC a maintenu deux postes d'agente de liaison. Elles assistent les comités de bassin versant pour leurs activités corporatives, tels que les convocations du conseil d'administration, les procès-verbaux, les demandes de subvention, etc. Également, elles coordonnent la réalisation de certains projets et offrent de l'assistance pour les activités sur le terrain.

Plusieurs réalisations ont été faites pendant la période ciblée, dont principalement :

- Le suivi et l'entretien d'une pépinière d'arbustes à utiliser en bordure des cours d'eau dans les bassins versants sur le territoire afin de solidifier les berges.
- L'amélioration de la qualité des bandes riveraines par la caractérisation, le piquetage, l'ensemencement fleuri, la mise en place d'un service d'ensemencement, l'aménagement et la plantation d'une bande riveraine de démonstration, etc.



Crédit photo : Les Studios François Larivière | MRC des Maskoutains ©



Crédit photo : Denyse Bégin

- L'amélioration de la biodiversité par la consolidation de corridors naturels, la plantation, les aménagements, la création d'habitats, l'installation de nichoirs pour les oiseaux en déclin et des pollinisateurs, réalisation l'inventaire faunique, l'entretien, etc.
- La sensibilisation par des activités réalisées avec le milieu scolaire, la rédaction d'articles et de capsules informatives, la tenue de kiosques, de conférences, des journées d'information, etc. en présentiel ou en ligne selon les recommandations de la santé publique en vigueur à la date de l'évènement.

Espèces exotiques envahissantes



En 2019, la MRC des Maskoutains a organisé pour ses municipalités, un atelier d'information ciblant les plantes exotiques envahissantes et leur gestion. Suite à cet atelier, plusieurs idées et besoins ont été nommés par les participants, dont celui de créer et distribuer un outil de sensibilisation.

La MRC des Maskoutains a créé et effectué la commande de 200 pancartes d'identification et d'un feuillet d'information disponible en format papier et électronique afin de permettre aux municipalités d'identifier sur leur territoire, la présence de plantes exotiques envahissantes tout en informant les citoyens sur ces espèces et leurs principaux modes de gestion.



Projet de réseau cyclable régional sur route et en site sécuritaire

La MRC maintient la promotion de son réseau sur route et poursuit les travaux visant à se doter d'un réseau cyclable sécuritaire et adapté pour la population, et ce, en fonction du Plan directeur du développement des parcours cyclables. Les mandats réalisés au cours de la période sont notamment de :

- Travailler à l'amélioration de l'expérience sur les parcours cyclables sur routes.
- Travailler sur la géolocalisation de l'ensemble de la signalisation et la vérification d'entretien des panneaux.
- Analyser les possibilités et la faisabilité d'implantation de circuits hors route en sites propres sur le territoire de la MRC.



Crédit photo : Colin Earp-Lavergne

- Procéder à la mise à jour de la carte des parcours cyclables La Maskoutaine présentant le réseau cyclable sur route de la MRC des Maskoutains.
- Améliorer l'accessibilité et diversifier l'offre informationnelle pour la carte des parcours cyclables La Maskoutaine.
- Voir la possibilité de nouveaux circuits alternatifs sur les pistes de La Maskoutaine.

- Poursuivre les démarches de négociation de servitudes dans l'objectif d'offrir aux citoyens de la région maskoutaine un premier tronçon en site propre, sécuritaire et accessible à tous.
- Réunir, au besoin, le comité Parcours cyclable au cours de la période visée pour assurer le suivi et le développement des projets.



Crédit photo : Vélo Club Saint-Hyacinthe



Crédit photo : Colin Earp-Lavergne

2.2 Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services dans différents domaines, dont social, culturel, touristique, environnemental, technologique et autres

En sécurité incendie et civile :

Dans le cadre du soutien en sécurité incendie et civile, plusieurs actions sont réalisées ou en cours d'élaboration, dont :

- Rédiger la mise à jour du nouveau Schéma régional de couverture de risques en sécurité incendie et procéder aux différentes consultations, analyse et procéder aux adaptations selon les nouvelles normes de conformités.
- Mettre en place un plan régional en sécurité civile. La MRC est toujours en attente des certaines précisions et des orientations gouvernementales afin d'entreprendre les démarches. Certains aspects sont toutefois en évaluation et en préparation. Les aspects actuellement analysés sont inspirés d'une présentation faite par le ministère de la Sécurité publique :
 - ✓ Rédiger un bottin des ressources régionales;
 - ✓ Offrir aux municipalités, en cas de sinistre, l'utilisation des locaux de la MRC pour tenir un centre de coordination de mesures d'urgence, à confirmer lors de l'adoption du plan régional en sécurité civile régionale;
 - ✓ Demander aux municipalités de compiler les données locales nécessaires aux plans de sécurité civile.
- Offrir le Programme de services d'urgence en milieu isolé (SUMI) duquel une aide financière versée par le ministère de la Sécurité publique pour procéder à l'acquisition d'équipements spécialisés. Toutes les municipalités du territoire participent à cette mesure.
- Acquisition par la MRC et par les municipalités d'appareils de télécommunication possédant les technologies analogiques et numériques. Suite à l'analyse du système de télécommunication utilisé par voie analogique, le conseil de la MRC a approuvé de procéder aux changements des équipements ayant les deux technologies dans le but de planifier l'étalement des frais liés à la migration et également de s'assurer, avant de passer au réseau numérique, d'une fiabilité et d'une efficacité assurant une communication optimale pour les services d'urgences.
- Mise en place d'un réseau régional de pagette. En considérant l'importance de pouvoir rejoindre les pompiers en cas d'urgence et dû au fait que les compagnies de téléphonie privée ne désirent plus offrir le service, la MRC a approuvé la mise en place de ce service visant à être une redondance au service cellulaire. Ce réseau pagette, dont l'étude, l'analyse et l'approbation ont été faites, sera disponible à tous les services incendie du territoire dès le printemps 2021.
- Cartographier et distribuer aux services incendie, le réseau régional de télécommunication par émetteur des ondes par répéteur d'émission sur le réseau des ondes d'urgence en incendie. Ces cartes seront évolutives par un travail d'amélioration pour permettre une communication plus efficace entre les services d'urgence, particulièrement en situation d'entraide.
- Évaluer la possibilité d'offrir une ressource aux services incendies pour une aide administrative pour limiter les activités cléricales des directeurs incendie.

En prévention incendie :

La MRC offre le service de prévention incendie par l'embauche des ressources nécessaires pour sa mise en œuvre. Ce partage de service est fait avec 9 municipalités, ainsi qu'avec une Régie incendie qui dessert 2 municipalités.

Son rôle est principalement d'assurer la mise en œuvre du Schéma incendie par les services suivants :



Extrait de capsule vidéo

- Enquête et analyse des incidents, à l'exception des recherches des causes et des circonstances d'incendie, mais incluant les rapports afférents;
- Application de la réglementation municipale et son analyse;
- Application du programme de vérification des risques faibles;
- Inspection des risques plus élevés;
- Sensibilisation du public.

En protection des rives :

La MRC a approuvé la mise en place d'un service régional d'inspection et d'accompagnement des bandes riveraines de la MRC des Maskoutains pour la protection des rives, qui desservira 15 municipalités du territoire. L'entente et la réglementation ont été mises en place à la fin de l'année 2020.

Dès 2021, un inspecteur des rives sera embauché pour appliquer la réglementation des rives sur le territoire des municipalités participantes. De plus, un conseiller en aménagement des rives offrira un service-conseil aux propriétaires riverains qui désirent se faire accompagner dans leur démarche pour rendre leurs rives conformes.

Plusieurs moyens de communication seront utilisés afin d'informer les propriétaires riverains de ce nouveau service, du règlement en vigueur, ainsi que de l'offre d'accompagnement par la MRC et des bonnes pratiques en matière de protection des rives et d'aménagement de la bande riveraine.



Crédit photo : Léon Guertin



Crédit photo : Anolise Breault

En ingénierie :

La MRC offre le service d'ingénierie par l'embauche des ressources nécessaires pour sa mise en œuvre, dont un ingénieur, ainsi qu'un ou des techniciens selon les besoins. Ce partage de service est fait avec 13 municipalités.

Le rôle de ce service est principalement de fournir aux municipalités participantes le service d'ingénierie et d'expertise technique et conseil.

En services juridiques :

La MRC offre le service-conseil au niveau juridique, par l'embauche des ressources nécessaires pour sa mise en œuvre, dont une avocate, ainsi qu'un technicien selon les besoins. Ce partage de service est fait avec 11 municipalités.

Le rôle de ce service est principalement de fournir aux municipalités participantes un service-conseil en matière juridique et légale, dont des vérifications ou production de lettres légales, d'appels d'offres, de documents divers, des conseils ou documents en gestion d'employé ou de travaux pour la municipalité, d'avis légal, etc. Cependant, il exclut le service-conseil lors de conflit entre élus ou entre les élus et les fonctionnaires, et le personnel du service ne plaide pas de cause au tribunal, quelle qu'elle soit.

En technologie Internet :

La MRC a financé une étude à titre de projet structurant pour faire le constat de la desserte Internet sur le territoire. Cette étude faite par Réseau Internet Maskoutain (RIM) constate que malgré les services offerts par des fournisseurs privés et l'implantation de la technologie LTE par Réseau Internet Maskoutain, il reste que plus de 5 000 foyers n'ont pas accès à Internet haute vitesse.

RIM agit en collaboration avec la compagnie Cooptel qui a accepté de s'impliquer pour la mise en place de la fibre optique haute vitesse sur le territoire. Cooptel a commencé l'implantation de fibres optiques dans certaines municipalités. La coopérative a obtenu une légère part de subvention du gouvernement du Québec. Malheureusement, l'analyse pour l'attribution de ces subventions est traitée par hexagone territorial, ce qui fait en sorte que si une partie de l'hexagone est desservie, cette partie de territoire est non admissible à la subvention. Cette méthode d'analyse laissant des zones orphelines non-desservies et pour lesquelles des citoyens et des entreprises en sont pénalisés.

La MRC a accepté, ainsi que RIM d'accorder une part de financement à Cooptel pour le déploiement de la fibre optique dans les zones orphelines de son territoire.

La MRC connaît et elle est préoccupée par les besoins des citoyens et des entreprises sur son territoire, puisqu'avoir Internet haute vitesse à la maison est essentiel et nécessaire, que ce soit pour les agriculteurs, les entreprises, les travailleurs autonomes, les étudiants, etc. D'autant plus, qu'il y a une priorité d'agir rapidement avec la situation actuelle de la pandémie où la majorité des gens doivent travailler et étudier à partir de leur foyer.



Crédit photo : Les Studios François Larivière | MRC des Maskoutains ©

2.3 La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

Depuis 2015, la MRC agit par son service de développement économique en matière de développement local et régional conformément à la Politique de soutien aux entreprises de la MRC. Ce service intervient auprès des entreprises, des entrepreneurs, des municipalités et des entreprises d'économie sociale du territoire.

Voici quelques-unes des actions réalisées relativement à cette priorité :

- Offrir 891 services-conseils et accompagnement auprès de 641 clients.
- Traiter 289 dossiers dans différents programmes, Fonds et mesures d'aide.
- Animer quatre rencontres de la Table des partenaires gouvernementaux, afin d'établir une veille sur les différents programmes d'aide disponibles et échanger sur les besoins des entreprises.
- Offrir des rencontres des Réseaux express en entreprise avec les partenaires gouvernementaux.
- Offrir à plus de 23 entreprises l'aide d'accompagnement pour compléter la mise en place d'un plan d'affaires ou d'une demande de financement auprès des institutions financières.
- Tenir une rencontre du Comité d'investissement commun (CIC) et accompagner 6 entreprises du portefeuille FLI-FLS. Faire l'analyse de six demandes dont un montant global de 220 000 \$ en financement pour ces entreprises a été consenti, pour un total de 2 420 000 \$ en investissement.
- Offrir le programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises déployé par le gouvernement du Québec. Plus de 162 demandes d'informations et de financement ont été reçues. Dans le volet 1 du programme d'aide, plus de 20 entreprises ont reçu une aide totalisant 824 250 \$. Dans le volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM), un montant de 1 138 673 \$ a été accordé à 30 entreprises sur le territoire.
- Participer au projet, à l'élaboration et la mise en place du site Internet, la boutiquemaskoutaine.com.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe a initié et est porteur du projet de boutique virtuelle pour les commerces de la région qui a rallié plusieurs partenaires impliqués dans

le développement économique local et régional. Les partenaires du projet sont : la Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe, la MRC des Maskoutains, la Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe, la Société d'aide au développement des collectivités Saint-Hyacinthe Acton (SADC) et Saint-Hyacinthe Technopole.

Cette boutique en ligne propose plus de 400 produits offerts par plus de 100 commerçants, le consommateur peut acheter dans différentes boutiques, recevoir ses achats dans un seul colis et obtenir une seule facture. Les 17 municipalités du territoire de la MRC bénéficient ainsi d'un appui de la communauté d'affaires qui encourage concrètement l'économie locale et régionale.



- Administrer la Politique d'investissement FLI-FLS, la Politique de soutien aux entreprises et les mesures associées telles que :
 - ✓ **Mesure d'aide au démarrage d'entreprise (MADE) :** Autoriser 30 000 \$ en subvention pour le démarrage de cinq nouvelles entreprises, soit Gicleurs BG, Perspective microbrasserie, DRIVR simulation/9427-2937 Québec inc., Affûtage rapide LM et l'Atelier Keto+.
 - ✓ **Mesure d'aide au développement des entreprises d'économie sociale (MADEES) :** Autoriser 30 000 \$ en subvention pour le développement de deux entreprises d'économie sociale existantes, soit Les Ateliers Transition inc. et l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP). Participer au projet de Bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif du Pôle de l'économie sociale de la Montérégie-Est;
 - ✓ **Fonds microcrédit :** Aucun financement n'a été réalisé via le Fonds microcrédit pour la période visée au présent rapport.

Il est à noter que certains financements ci-dessus mentionnés ont été octroyés par le FDT pour les mesures MADE et MADEES. Cependant, les suivis sont réalisés par le personnel en place soutenu par l'enveloppe du FRR-2.

- Offrir le service de mentorat aux entrepreneurs de la région comprenant 17 mentors et 23 personnes mentorées au 31 décembre 2020.

La promotion est faite via la Page Facebook mentorat Saint-Hyacinthe, dans le cahier Affaires du journal Le Courrier, lors des visites industrielles et en collaboration avec les différents partenaires socioéconomiques.

La MRC, par une entente avec la Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe, offre le mentorat gratuitement aux nouveaux mentorés membres de la chambre et a organisé un service de mentorat express aux entrepreneurs qui en ressentaient le besoin.

Participation à 3 rencontres de conseil régional dans le cadre du programme mentorat.

À la recherche de MENTORS!

SERVICE DE MENTORAT DEM
DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure

Mentorat Saint-Hyacinthe a besoin de renfort.

Vous voulez faire la différence dans le parcours d'un entrepreneur?

L'aider à aller plus loin, plus rapidement?

Contactez Louis-Philippe Laplante, conseiller au développement entrepreneurial et au mentorat à la MRC des Maskoutains au 450 768-3007 ou lplaplante@mrcmaskoutains.qc.ca.

Mentorat Saint-Hyacinthe

ÊTRE MENTOR: J'ADORE!

- Présenter l'offre de service du développement économique de la MRC, trois fois en présentiel à l'automne 2020 et une fois virtuellement en juin. Au total, ces présentations auront rejoint une centaine d'étudiants du cours de Lancement d'entreprise à l'EPSH.

- Rencontrer 22 personnes désirant démarrer une entreprise pour offrir des services de consultation et d'orientation, répondre à 13 personnes par le biais du site Internet pour des informations sur le démarrage d'une entreprise et répondre à 32 demandes d'information par téléphone et rencontrer 13 entrepreneurs en démarrage.
- Coordonner l'inscription aux formations pour les entreprises pour les cours d'anglais et d'espagnol en lien avec l'entente avec Synor.
- Coordonner la Communauté Maskoutinc., qui vise à améliorer les services aux entreprises et aux entrepreneurs, et développe une culture entrepreneuriale forte et pérenne pour la région.



Le développement de la stratégie entrepreneuriale régionale est assuré par un comité de quinze personnes provenant d'organismes de développement économique, d'entreprises, de ministères et de centres de formation.

Tenir à jour les actualités et les événements sur le site maskoutinc.ca et procéder à l'envoi de dix infolettres. Ce site inscrit les partenaires de l'écosystème entrepreneurial de premières et deuxièmes lignes qui offrent des services aux entreprises. L'implantation du site a été possible grâce à l'apport financier du MAMH par le programme FARR et de Desjardins par le Fonds d'aide aux régions. Au cours de la période visée, le site a eu 1 090 utilisateurs.

Les impacts de la pandémie ont des répercussions dans la Communauté entrepreneuriale. Depuis mars dernier, l'équipe du développement économique de la MRC des Maskoutains est plus que jamais sollicitée en première ligne pour venir en aide aux entreprises. Conséquemment, l'Évènement Maskoutinc., qui est un grand rassemblement, a été annulé en 2020.

- Maintenir l'innovation en matière d'accompagnement en intégrant des méthodes pour augmenter la création de valeurs et valider des hypothèses de projets d'affaires. Il s'agit de suggérer de petits changements à l'entreprise pour trouver l'équilibre entre le produit offert et les besoins réels de la clientèle en se basant sur des faits. Les outils utilisés sont ceux reliés au modèle d'affaires « *Business Model Canvas* » et à la création de valeur « *Méthode Value Proposition Design* » afin de faciliter la compréhension d'un projet et la rédaction du plan d'affaires.
- Coordonner la certification internationale Écoresponsable. Remise d'une certification Écoresponsable à quatre entreprises du territoire. Station Agro-Biotech, La Coop Comax, Bio Biscuit et le Centre de traitement de la biomasse de la Montérégie ont franchi le niveau 1 de ce programme du Conseil des industries durables (CID).



Crédit photo : Pierre Genesse, MRC des Maskoutains

- Présenter la synthèse de l'étude de faisabilité de l'aéroport de Saint-Hyacinthe pour évaluer son développement futur. La première phase était la caractérisation physique de l'aéroport et l'analyse de la mise à niveau du site, advenant une municipalisation et le passage d'un statut d'aérodrome à celui d'aéroport. La deuxième phase comprenait l'analyse stratégique de la compétition, l'identification des forces, des faiblesses, des menaces et des opportunités. La troisième phase se déroulera en 2021 et traitera de la gouvernance et de la viabilité.
- Effectuer la recherche de financement, offrir des services-conseils, préparer les prévisions financières pour 12 projets et aider à la rédaction de 15 plans d'affaires et d'études de faisabilité.
- Accompagner une dizaine d'entreprises d'économie sociale et de promoteurs de projets d'entrepreneuriat collectif dans leur développement.
- Gérer la mesure Soutien au travail autonome, dont 33 travailleurs autonomes ont été accompagnés. Ce sont 16 travailleurs autonomes qui ont démarré leur projet entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 décembre 2020, alors que les 17 autres avaient démarré leur entreprise et poursuivaient l'accompagnement. Ce service bénéficie d'une contribution financière d'Emploi-Québec.
- Planifier et organiser la 23^e édition du concours OSEntreprendre pour la MRC. Ce concours récompense les nouvelles entreprises du territoire et la remise des prix se déroulera en 2021.
- Collaborer à la campagne d'achat local avec les partenaires économiques du milieu, qui se sont unis pour mettre en place une collaboration d'envergure pour offrir une grande visibilité aux commerçants, en période de pandémie.

Plusieurs initiatives visant à favoriser l'achat local ont vu le jour. La campagne sur Facebook a contribué à augmenter le nombre d'interactions avec la population sur la page de la MRC des Maskoutains de même que la visibilité de ses publications. Les émissions de NousTV, Vitrine maskoutaine, ont été diffusées de mars à septembre.

- Quelques statistiques :

- ✓ Plus de 200 entreprises mises en valeur par des reportages, des publicités par les modes de publications par Internet;
- ✓ 98 espaces dans des publicités imprimées;
- ✓ 200 chroniques et publicités à la radio;
- ✓ Plus de 250 publications sur les réseaux sociaux et les plateformes numériques des différents partenaires.



2.4 La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental

La MRC a travaillé à la préparation de projets structurants ainsi qu'à la création ou la mise en place d'outils ou de projets pour l'amélioration des milieux de vie, dont notamment :

- Investir annuellement pour des projets structurants sur le territoire, dont le projet Agro Carbone et soutien aux comités de bassin versant.
- Travail en collaboration avec la Commission permanente de la famille et le comité de développement social en lien avec la Politique de la famille et de développement social et la mise en place de leurs plans d'action. Maintenir une mobilisation du milieu.
- Appuyer plusieurs initiatives d'organismes du milieu qui se sont déplacés dans les municipalités rurales pour donner des conférences, de l'information et des services et ainsi permettre aux citoyens d'être mieux informés et d'avoir accès à des services de proximité, ces actions bonifient l'offre de service aux citoyens de la MRC.
- Préparer et lancer la 7^e édition du prix Distinction-Famille. La conférence de presse pour le lancement a été tenue pour ouvrir la mise en candidature, ainsi que le processus de sélection. Compte tenu de la situation de la pandémie, la cérémonie de remise des prix sera remplacée exceptionnellement par une méthode virtuelle et aura lieu en début d'année 2021. Les différentes catégories sont :



- ✓ Citoyen;
- ✓ Organisme à but non lucratif;
- ✓ Commerce, entreprise et place d'affaires;
- ✓ Institution publique.



Édition 2018 - Patrick Roger, photographe | MRC des Maskoutains ©

- Poursuivre le projet « *Une MRC en action pour la promotion de l'immigration* », dont la moitié du financement provient de la participation du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), par le biais du programme Mobilisation-Diversité.

Ce projet touche trois grands axes, l'économie et l'inclusion, la politique ainsi que les échanges interculturels, et en 2020, les grandes actions ont été les suivantes :

- ✓ Tenir des rencontres avec des conseils municipaux, sous le thème de l'inclusion, tout en rappelant le rôle et les responsabilités des municipalités et des élus au Québec et les besoins des personnes issues de l'immigration pour obtenir une inclusion réussie.



Édition 2018 - Crédit photo : Elyse Simard

Également, lors de ces rencontres avaient lieu différents échanges sur les visions et les perceptions, ainsi que des échanges sur les besoins et les améliorations.

- ✓ Tenir des consultations avec le milieu, représentant divers types d'organisations publique, parapublique et communautaire et des personnes issues de l'immigration pour réfléchir à l'état de situation actuelle et déterminer ensemble la vision commune du milieu en immigration pour les années à venir.

Une grande vision avait été déterminée par le milieu en 2007, à l'égard de l'immigration, il y avait donc lieu de pouvoir ensemble analyser le passé, porter un regard sur le présent, afin de déterminer les désirs et besoins pour l'avenir.

À l'unanimité du milieu et entériné par la MRC, la vision maskoutaine en matière d'immigration se traduit par :

« Être une région accueillante et inclusive, reconnaissant la richesse de la diversité culturelle et édifiant un milieu de vie attractif et engagé pour un développement dynamique ouvert à tous. »

- ✓ Le guide d'intégration a été produit avec les données recueillies lors des rencontres tenues avec les employeurs et les employés d'entreprises de la région, lors de la rencontre avec les conseils municipaux de 2020 et de l'édition précédente, ainsi que par les données recueillies par les consultations et mobilisation pour la vision. Le guide est disponible en format papier et en format électronique, il sera distribué en début 2021 et il inclut notamment les bons coups, les défis, les facilitateurs, les conseils, les références du milieu, etc.
- Organiser le projet de prévention de la criminalité pour les aînés, soutenu financièrement par le Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité du ministère de la Sécurité publique (MSP) et la MRC des Maskoutains. Ce service est desservi par le biais d'une entente avec le Centre d'Intervention-Jeunesse des Maskoutains (CIJM), organisme reconnu du milieu pour offrir ce type de services spécialisés par le biais d'une intervenante dédiée.

L'objectif est d'améliorer et de renforcer la sécurité et de permettre aux communautés de développer et mettre en place des actions préventives adaptées aux problèmes de criminalité chez les aînés, quel que soit le type de problématiques, violence physique, psychologique et sexuelle, maltraitance, isolement, soutien aux manques pour les problématiques de base, alcoolisme et drogue, analphabétisme, fraudes et abus, etc.

- La MRC organise chaque année des activités dans le cadre du Défi Santé, en collaboration avec Jeunes en santé et le CISSME.

Cependant, dans le contexte de la pandémie, l'encouragement à bouger plus et manger mieux, c'est traduit par beaucoup d'articles soutenus au cours de toute l'année, sur plusieurs de nos médias d'information, dont les infolettres MRC et amis des aînés, Facebook et autres.



Crédit photo : Denyse Bégin – MRC des Maskoutains

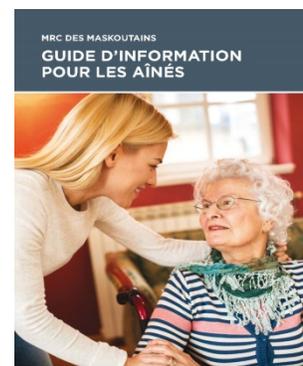


Crédit : Les Studios François Larivière | MRC des Maskoutains ©

- Collaborer en intervention interorganismes pour les aînés dans le cadre du projet RADAR (Réseau actif de dépistage des aînés à risque). Un comité clinique, dont fait partie la MRC, s'assure que les personnes impliquées travaillent en complémentarité dans le respect des limites de chacun. RADAR permet de tisser un filet de sécurité autour des personnes détectées. Des formations sont données pour mettre en place des personnes radar dans la communauté.
- Produire, imprimer et diffuser la mise à jour du Guide d'information pour les aînés.

La MRC a depuis plusieurs années, mis en place sa Politique régionale pour les aînés (MADA), dont la diffusion d'information et de référence est l'un des objectifs du plan d'action. La MRC met à jour et réédite ce Guide tous les deux ans.

Ce guide contient toutes les références relatives aux aînés, et ce, pour les services et organismes de tous types. Il est facile d'utilisation et l'on s'y retrouve rapidement selon les catégories, adapté pour une lecture pratique pour les aînés.



MRC DES MASKOUTAINS
GUIDE D'INFORMATION
POUR LES AÎNÉS
Édition 2021

- La MRC effectue la coordination du dossier de la lutte à la pauvreté et d'exclusion sociale sur son territoire en collaboration avec le comité de l'Alliance solidarité.



Crédit photo : Les Studios François Larivière | MRC des Maskoutains ©

Ce comité est constitué d'un représentant de la MRC, du Centre de santé et de la Corporation de développement communautaire, accompagné de l'agent de développement de la MRC, qui s'occupe des contacts avec les promoteurs, de la préparation des dossiers d'appel de projets et des différents suivis.

Au moins une fois par année, jusqu'à concurrence de l'octroi de l'enveloppe consentie, la MRC ouvre un appel de projet pour les organismes qui voudraient obtenir une subvention pour mettre en place des projets ou des services dans le cadre de la lutte à la pauvreté et d'exclusion sociale, selon les critères et le plan d'action établi.

2.5 L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement, et le cas échéant, d'autres partenaires

- La MRC participe à l'entente sectorielle pour le développement pour l'économie et la main-d'œuvre en Montérégie. Le mandataire pour la mise en œuvre est Montérégie Économique. Cette entente regroupe plusieurs ministères et MRC pour définir le rôle et les modalités de la participation des parties, notamment quant à la mise en commun de ressources financières et techniques pour soutenir la mise en œuvre des priorités régionales en matière de développement économique et de main-d'œuvre par la réalisation d'un plan d'action régional.

- Le service L'ARTERRE est offert par La MRC des Maskoutains, la MRC de Pierre-De Saurel et la MRC des Jardins-de-Napierville. Cette entente offre un service de maillage, d'accompagnement et de jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires agricoles ou fonciers non apparentés dont une partie du financement est faite par une contribution du FARR. Une demande de reconduction est en cours en considération de son succès des trois dernières années.



Extrait vidéo de la MRC pour L'ARTERRE

- Une entente sectorielle était en vigueur avec le ministère de la Culture et des Communications, la Ville de Saint-Hyacinthe pour le volet culturel et la MRC pour l'aspect patrimoine. Des actions sont toujours en cours de réalisation.
- La MRC participe à une entente sectorielle de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Montérégie avec le CALQ, le MAMH, la TCRM et les MRC pour définir le rôle et les modalités de la participation des parties, notamment quant à la mise en commun de ressources financières et techniques pour bonifier la reconduction du Programme de partenariat territorial du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) relativement aux arts et à la culture.
- Le circuit gourmand est un service offert par une entente entre Expansion PME, le Garde-manger du Québec Montérégie et les MRC.

Ce partenariat est mis en place pour faire connaître et promouvoir la diversité agroalimentaire, faire le développement de Circuits gourmands et mettre en commun les ressources pour augmenter le sentiment d'appartenance et le rayonnement régional.

Les boîtes « Virées gourmandes de la Montérégie » contiennent un agencement de produits locaux. La commande et le paiement s'exécutent par une plateforme sécurisée et la cueillette s'effectue sur notre territoire à la microbrasserie Brasseurs du monde.



- L'entente bioalimentaire est mise en place par la collaboration des signataires, soit le MAPAQ, le MAMH, les MRC de la Montérégie ou leur représentant économique, le CISSS, l'Association touristique de la Montérégie et l'UPA de la Montérégie. L'objectif est de soutenir la réalisation d'une planification stratégique régionale et sa mise en œuvre en concordance avec les priorités régionales de développement du secteur bioalimentaire de la Montérégie.
- L'entente de développement de l'économie sociale en Montérégie regroupe les MRC de la Montérégie, la Table des préfets, le développement économique de l'agglomération de Longueuil, le Pôle d'économie sociale de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et le Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'est de la Montérégie. L'objectif de cette entente vise à soutenir l'émergence et le développement des entreprises et projets d'économie sociale en Montérégie.
- L'entente de développement pour la concertation en Montérégie réunit le MAMH, les MRC de la Montérégie, l'agglomération de Longueuil et la Table des préfets de la Montérégie. Cette entente vise à mettre sur pied une démarche et des activités de concertation régionale pour soutenir la mise en œuvre des priorités régionales de développement.



Crédit photo : Les Studios François Larivière | MRC des Maskoutains ©

2.6 Le soutien au développement rural

Le développement rural occupe une place significative au sein de la MRC. Au cours de la période visée, plusieurs actions ont été réalisées :

- Faire la gestion du Fonds de développement rural (FDR) :
 - ✓ Soutenir et accompagner les municipalités de façon continue, ainsi qu'une vingtaine de promoteurs dans la réalisation de projets;
 - ✓ Administrer la Politique du FDR;
 - ✓ Tenir deux rencontres du Comité de gestion du FDR;
 - ✓ Affecter la somme de 333 913 \$ au FDR de la MRC;
 - ✓ Lancer et administrer deux appels de projets;
 - ✓ Analyser et financer 21 projets pour un montant de 357 789 \$. Au total, les projets soutenus via le FDR ont permis de générer 2 739 451,46 \$ d'investissements.
- Gérer la 7^e édition des Matinées gourmandes. La situation de la pandémie a eu un impact considérable sur la tenue des Matinées gourmandes dans la MRC, ce qui a mené à l'élaboration et la mise en place d'une plateforme en ligne transactionnelle.



En ayant différents points de chute dans la MRC des Maskoutains, l'équipe a coordonné les achats du consommateur et la cueillette des commandes sur les lieux identifiés, soit à Saint-Jude, à Sainte-Hélène-de-Bagot, à Saint-Louis et au 1555 Marché public de Saint-Hyacinthe.



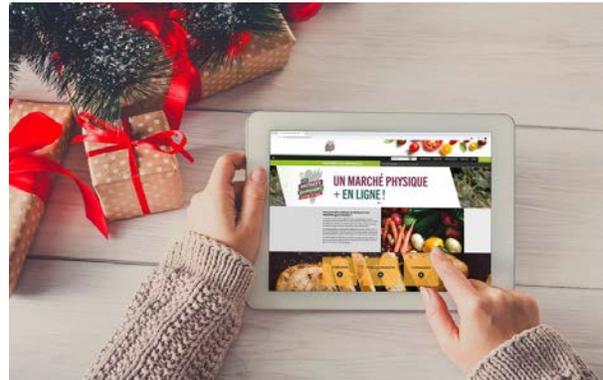
Statistiques de la 7^e édition des Matinées gourmandes :

- ✓ 20 producteurs, transformateurs participants;
- ✓ Plus de 190 produits offerts;
- ✓ 111 adhérents ont créé un compte sur la boutique en ligne;
- ✓ 94 commandes en ligne;
- ✓ Ventes totales de 5 546 \$, donc une moyenne d'achat de 59 \$ par commande.

- Pour faire suite à l'édition estivale des Matinées gourmandes, une première édition des Matinées gourmandes de Noël a été mise en place.

Cette édition comportait deux possibilités, soit un marché en ligne via la boutique virtuelle des Matinées gourmandes et un marché physique tenu à la municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

Les producteurs et transformateurs du territoire avaient donc la possibilité de tenir un kiosque au marché physique, incluant aussi la participation en ligne ou de choisir l'option d'offrir leur produit uniquement au marché en ligne.



Cette édition des Matinées gourmandes de Noël a été un succès tant en ligne que sur place. Une trentaine de commandes ont été faites en ligne pour un total de près de 2 200 \$ de ventes et pas moins de 350 personnes se sont déplacées pour venir visiter et profiter des produits offerts par la quinzaine de producteurs et transformateurs au marché physique. Évidemment, l'évènement a été tenu dans le respect des normes sanitaires exigées.



Crédit photo : Camille Richard



Crédit photo : Camille Richard

Quelques statistiques des Matinées gourmandes de Noël :

- ✓ 16 producteurs, transformateurs participants au marché en ligne;
- ✓ 13 producteurs, transformateurs et 1 camion de rue participants au marché physique;
- ✓ Plus de 180 produits offerts;
- ✓ 140 adhérents ont créé leurs comptes sur la boutique en ligne;
- ✓ 30 commandes en ligne;
- ✓ Ventes totales en ligne de 2 185 \$, donc une moyenne d'achat de 73 \$ par commande.

2.7 Le soutien au développement agricole et agroalimentaire



Pour la MRC, le développement agricole et agroalimentaire est au cœur de ses préoccupations étant donné sa renommée à titre de capitale agricole du Québec.

La MRC a élaboré une Vision stratégique de développement culturel, économique, environnemental et social. Cette démarche a généré un énoncé de vision est :

« Être le pôle de développement agricole et agroalimentaire par excellence au Québec et un territoire et un milieu de vie dynamique et attirant, profitant pleinement de ce développement ».

Cette année, plusieurs projets ont été mis de l'avant, tel que :

- Déploiement de la campagne de sensibilisation pour une cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie « *Notre campagne, un milieu de vie à partager* ». Cette campagne aborde différents sujets. Les thématiques de la santé des sols, des odeurs, du partage de la route et du bruit ont ainsi été démystifiées.
 - ✓ Divers outils de communication ont été développés et portés par les municipalités et la MRC, dont des visuels, du matériel promotionnel, des infolettres, des publicités dans les bulletins municipaux et dans les médias sociaux. L'objectif était de faire tomber les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Ces nombreux messages ont été diffusés par l'ensemble des partenaires, permettant de rejoindre un plus grand nombre de citoyens. Les retombées ont été positives.
 - ✓ Malgré le défi de la pandémie, une série d'animations a été réalisée dans les camps de jour municipaux au cours de l'été. Fort appréciée, cette initiative a permis de sensibiliser près de 100 enfants aux réalités agricoles, dans le respect des consignes gouvernementales.

Ces activités ont été tenues dans cinq municipalités, soit La Présentation, Saint-Damase, Saint-Dominique, Saint-Pie et Saint-Simon.



Crédit photo : Olivia Goyette / Bureau de circonscription de la députée de Saint-Hyacinthe et vice-présidente de l'Assemblée nationale, Chantal Soucy

- Récupérer et valoriser les plastiques agricoles par le biais d'un projet pilote sur le territoire de la MRC des Maskoutains. Ce projet permettait d'évaluer les attitudes des producteurs, la gestion actuelle des plastiques agricoles, la quantification de diverses matières, dont les pellicules, les sacs d'ensilage, les bâches, les filets et les cordes et de mettre en place l'organisation d'une collecte. Les résultats de la première phase du projet sont prometteurs :
 - ✓ 3 points de collecte sont disponibles à la Coop Comax, à la Coop Sainte-Hélène et aux Équipements Inotrac;
 - ✓ Le taux de participation des entreprises agricoles est de 20 %;
 - ✓ La quantité moyenne est d'environ 2 000 kg / ferme / an;
 - ✓ 110 tonnes de plastique récupérées;
 - ✓ Soutenir les efforts des producteurs agricoles en leur donnant la possibilité d'acheter une presse qu'ils pourront utiliser à la ferme. Cette méthode permet de réduire le nombre de déplacements aux sites de collectes et elle s'avère plus adéquate pour les entreprises agricoles de grande taille. Une subvention accordée à AgriRÉCUP permet d'offrir quelques presses à un coût fort intéressant.



L'objectif est de travailler en concertation pour qu'en 2022, un tout nouveau programme provincial permettant la collecte et le recyclage des plastiques agricoles soit en vigueur.

- Poursuivre le projet L'ARTERRE pour les MRC des Maskoutains, de Pierre-De Saurel et des Jardins-de-Napierville. L'ARTERRE offre un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires agricoles ou fonciers non apparentés.



Crédit photo : Roger Lafrance / MOBILES

Ce projet a généré d'importantes retombées économiques directes et indirectes et ainsi atteindre les cibles spécifiques par le démarrage de quatre nouvelles entreprises agricoles et l'établissement de nouvelles familles depuis la mise en place du service en avril 2019.

Ce projet reçoit une aide financière du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR). Les services offerts sont :

- ✓ Faciliter l'accès à la terre pour la relève afin de maintenir le dynamisme agricole de nos régions qui contribue à la vitalité et à l'occupation des territoires;
- ✓ Accompagner les producteurs ayant divers types de productions lors de leurs démarches d'établissement, de transfert d'entreprises, de partenariat, d'achat ou de location d'actifs;
- ✓ Développer des liens privilégiés avec les conseillers et les intervenants du milieu et faire du référencement vers ceux-ci lorsque nécessaire;
- ✓ Soutenir les deux parties tout au long du processus de maillage et offrir un suivi après le jumelage en s'assurant que la relève puisse obtenir tous les services dont ils ont besoin et ainsi permettre la pérennité de leur projet agricole.

- **Projet de symbiose agroalimentaire Montérégie.** Le bilan de la première année du projet a été déposé, dont quelques données d'intérêt :
 - ✓ 17 entreprises maskoutaines participantes, représentant 25 % des entreprises de la Montérégie;
 - ✓ Un atelier de maillage;
 - ✓ 100 offres et demandes identifiées;
 - ✓ Plus de 200 synergies potentielles ou concrétisées;
 - ✓ Des projets concrets et des projets en développement, dont entre autres, le jus de cuisson de la viande pour la nourriture animale, les résidus de fromage, les sacs de jute pour l'aménagement agricole, les pulpes de fruits pour la consommation humaine, la mutualisation de collecte de plastiques;
 - ✓ Une ressource spécialisée en économie circulaire et dédiée à la région maskoutaine;
 - ✓ Plus d'une dizaine de partenaires impliqués dans le projet;
 - ✓ Caractérisation en entreprise, visites et accompagnement des entreprises dans la transition vers l'économie circulaire;
 - ✓ Accès à la plateforme « Synergie Québec », un regroupement québécois des symbioses industrielles;
 - ✓ Identification de débouchés et suivis pour la concrétisation de synergies;
 - ✓ Association avec les centres de recherche appropriés;
 - ✓ Plus de 400 tonnes de matières résiduelles potentiellement détournées de l'enfouissement;
 - ✓ Plus de 1 000 tonnes de CO₂-eq dont l'émission serait évitée.

L'industrie bioalimentaire représente le principal moteur de développement économique de la région. Naturellement, il y a un grand avantage à renforcer un réseau d'échange de matières, d'énergie, de savoir-faire et de services entre tous les intervenants du secteur grâce à la transition vers une économie circulaire.

- Collaborer avec les acteurs de l'industrie agricole afin de poursuivre le développement. La MRC était présente lors des activités du Réseau des Intervenants Agricoles de la Montérégie-Est (RIAME). De plus, la MRC poursuit les travaux de concertation avec le MAPAQ et les autres MRC de la Montérégie.



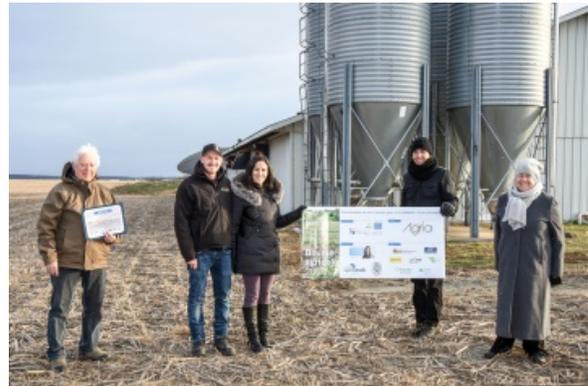
Crédit photo : Les Studios François Larivière | MRC des Maskoutains ©

- Bourse agricole 2020

Dans le cadre de la Bourse agricole de la grande région de Saint-Hyacinthe, 9 candidatures ont été analysées et deux bourses de 10 000 \$ chacune destinée à des entrepreneurs ont été versées grâce à la contribution de partenaires financiers du milieu.

L'ensemble des activités liées au secteur agroalimentaire constitue la base du développement économique de la MRC. Les bourses agricoles offrent une belle visibilité aux jeunes et à leur entreprise et elles deviennent un levier économique contribuant à la réalisation de leur projet.

Neuf bourses de formation d'une valeur totale de 1 800 \$ ont aussi été octroyées grâce à la contribution du Réseau Agriconseil.



Crédit photos : Les Studios François Larivière | MRC des Maskoutains ©

- La MRC a également financé un projet du Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain (CCCPEM) pour le projet Les Maskoutains vers la biodiversité fruitière.



Le projet se résume en un partenariat avec les municipalités qui offre des espaces extérieurs afin que le CCCPEM sème et cultive des plantes et arbustes et arbres fruitiers, dont les récoltes sont attribuées aux citoyens de la municipalité.

Ce projet a été octroyé à partir des projets structurants, mais est en lien direct avec le soutien au développement agricole et agroalimentaire.

2.8 La promotion de la région

La MRC fait la promotion de la région et de ses activités en utilisant différents outils de communication. Elle collabore avec de nombreux partenaires du milieu afin de diffuser l'information, la faire circuler et rejoindre ainsi le plus de gens possible. Parmi nos objectifs : favoriser l'essor d'un sentiment d'appartenance à cette terre d'innovation qui est la nôtre.

Les principaux outils de communication de la MRC sont : les bulletins *Le Régional* et *La MRC, amie des aînés* et *L'ARTERRE*, ainsi que plusieurs chroniques : *La MRC vous informe*, publiée dans le journal *Le Clairon*, ainsi que *Conseils de prévention*, produite par le service régional de prévention incendie.

En 2020, la MRC a également commencé la diffusion de deux infolettres : *La MRC vous informe*, envoyée une fois par mois à nos abonnés, ainsi que, *La MRC, amie des aînés*, diffusée trois fois l'an et qui s'adresse plus spécifiquement aux aînés et aux organismes qui les soutiennent.



Le Régional : susciter l'intérêt de la population pour les réalisations et activités de la MRC et fournir l'information liée à ses mandats.

Cible : citoyens.
2 numéros par an.



La MRC, amie des aînés : fournir aux aînés et aux organismes de l'information sur les services, sur des sujets d'actualité d'intérêt et d'aide.

Cible : aînés et organismes.
3 numéros par an.



Conseils de prévention : informer des bonnes habitudes à adopter pour diminuer les risques d'incendie.

Cible : citoyens.
6 chroniques par an.



La MRC vous informe : susciter l'intérêt de la population pour les réalisations et activités de la MRC et fournir des informations liées aux mandats de la MRC.

Cible : citoyens.
12 parutions par an



Guide des entreprises manufacturières de la MRC des Maskoutains : répertorier les entreprises manufacturières du territoire.

Cible : citoyens et entrepreneurs.
1 fois l'an.

La MRC a également utilisé d'autres moyens de communication, dont notamment :

- Procéder à la refonte complète du site Internet en 2020, en plus d'avoir ajusté la nouvelle plateforme pour la navigation par appareil mobile : www.mrcmaskoutains.qc.ca;
- Administrer quatre pages Facebook : MRC des Maskoutains, Comités de bassin versant maskoutains, Les Matinées gourmandes et Mentorat Saint-Hyacinthe;
- Diffuser 62 communiqués de presse. Quelques exemples de sujets abordés, soit : les campagnes de cohabitation harmonieuse en milieu agricole, la certification de quatre nouveaux écoléaders, les prix Distinction-Famille, la prévention des incendies, etc.;
- Produire et publiciser une nouvelle carte des parcours cyclables de notre territoire, accessible en format papier et virtuel.

Également, quelques publicités ont permis de faire connaître nos services ou activités. Voici quelques exemples :

LA BOURSE AGRICOLE



LES MATINÉES GOURMANDES



L'ARTERRE



L'ACHAT LOCAL



PRIX DISTINCTION-FAMILLE



IMAGES



- Prise de parole lors d'évènements organisés par la MRC ou par des partenaires par le préfet et d'autres élus de la MRC des Maskoutains;
- Réalisation de quelques vidéos promotionnelles sur l'achat local, la prévention des incendies, le service L'ARTERRE et à propos des deux entreprises lauréates d'une Bourse agricole en décembre 2020;

- Participer à différents évènements et tables de concertation pour faire la promotion des activités, services et mandats de la MRC. En 2020 : l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe virtuelle, la campagne valorisant l'achat local dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux, la mise en ligne de la Boutique maskoutaine, en collaboration avec plusieurs partenaires du milieu. La MRC a également participé aux rencontres de la Table de concertation des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées Richelieu-Yamaska;
- Organiser des évènements et des activités de la MRC aura également permis de faire la promotion de la région, soit :

- ✓ les Matinées gourmandes pendant l'été et pour l'édition de Noël;
- ✓ une campagne sur les saines habitudes de vie sur la page Facebook de la MRC au printemps;
- ✓ la remise des récipiendaires de bourses agricoles en décembre.



Crédit photo : François Larivière | MRC des Maskoutains ©

L'Expo agricole de Saint-Hyacinthe est la plus grande en ce domaine au Québec. Avec le contexte de la pandémie, la tenue de l'évènement s'avérait être impossible et les organisateurs ont trouvé un moyen pour faire rayonner cet évènement et la région par le mode virtuel. Par des capsules d'information sur l'agriculture et l'agroalimentaire et les équipements et accessoires, en plus d'un volet culturel par la tenue de spectacles en ligne, soit une multitude d'informations et d'animation, l'initiative innovante de l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe en mode virtuel fut un succès. La promotion de la région est un aspect à ne pas négliger et auquel la MRC porte une attention particulière. À titre de technopole agricole et agroalimentaire, il était impératif d'être un fier partenaire financier de cet évènement.



3. BILAN FINANCIER DU FONDS RÉGION ET RURALITÉ – VOLET 2 (FRR-2) 2020

Le bilan financier indique les sommes utilisées pour la période visée par la présente reddition de comptes, soit du 1^{er} avril au 31 décembre 2020. À titre indicatif, les sommes dédiées et engagées pour l'année financière 2021 à 2025 de cette même entente sont également mentionnées.

Priorités d'intervention du FRR-2		Explicatif complémentaire	Sommes utilisées Période du 1 ^{er} avril au 31 décembre 2020	Sommes engagées et dédiées Année financière 2021-2025
1	La réalisation de mandats relatifs à la planification de l'aménagement et du développement du territoire		68 430 \$	392 930 \$
2	Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services dans différents domaines, dont social, culturel, touristique, environnemental, technologique et autres	EEE – Espèces exotiques envahissantes		4 230 \$
		RIM – Internet haute vitesse		125 000 \$
3	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	Soutien aux entreprises et à l'entrepreneuriat	156 299 \$	885 696 \$
		MADE (prévu 30 000 \$ / an)	27 000 \$	127 500 \$
		MADEES (prévu 30 000 \$ / an)	30 000 \$	127 500 \$
4	La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental		15 000 \$	212 500 \$
5	L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement, et le cas échéant, d'autres partenaires		6 483 \$	26 349 \$
6	Soutien au développement rural - (annuellement 29 291 \$ prévu pour l'agent et 333 913 \$ prévu en aide financière FDR)		194 111 \$	1 697 763 \$
7	Le soutien au développement agricole et agroalimentaire	Matinées gourmandes	9 400 \$	
		Biodiversité fruitière		25 000 \$
8	Promotion de la région	Expo agricole	50 000 \$	
Sous-total			556 723 \$	3 624 468 \$
Frais de gestion de l'entente			4 223 \$	
Total			560 946 \$	3 624 468 \$

La MRC des Maskoutains a utilisé une somme de 560 946 \$ pour la réalisation des priorités d'intervention pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020 du Fonds Région et Ruralité (FRR-2).

Il est à noter que la MRC a reçu un montant de 1 214 212 \$ pour la première année. Un montant similaire sera versé pour chaque année de l'entente, ajusté selon un montant fixe, la population et l'indice de vitalité. De plus, tel que confirmé par le MAMH, le solde du FDT sera également ajouté à cette enveloppe budgétaire. La MRC doit avoir utilisé les sommes avant la fin de ladite entente, dans le cas contraire, ces sommes devront être remises au ministère.

4. CONCLUSION

Ce rapport relate plusieurs actions réalisées dans un esprit de continuité, en regard des priorités d'intervention établies, mais aussi avec de nouvelles initiatives de développement qui s'inscrivent parfaitement dans les champs d'intervention qui relèvent des compétences de la MRC des Maskoutains.

Chaque engagement consenti à partir du FRR-2 fait l'objet d'une analyse, doit correspondre aux priorités d'intervention et doit être explicitement approuvé par le conseil de la MRC.

Le tableau budgétaire résume les sommes octroyées et engagées. Les montants consentis à partir de cette enveloppe permettent à la MRC et aux municipalités du territoire de s'assurer d'un maintien de plusieurs services, ainsi que d'un développement constant du territoire régional sous tous les aspects.

Il est également à souligner que plusieurs politiques de soutien et mesures d'aide sont disponibles pour assurer le développement du territoire relativement au FRR-2. Celles-ci sont accessibles en tout temps sur le site Internet de la MRC des Maskoutains, soit :

- Politique de soutien aux projets structurants;
- Politique du Fonds de développement rural;
- Politique de soutien aux entreprises, incluant deux mesures :
 - ✓ Mesure d'aide au développement des entreprises d'économie sociale (MADEES);
 - ✓ Mesure d'aide au démarrage d'entreprise (MADE).

De plus, ce premier rapport d'activité du Fonds Région et Ruralité – Volet 2 (FRR-2) de la MRC des Maskoutains, suite à son adoption par le conseil de la MRC des Maskoutains le 10 mars 2021 est disponible sur le site Internet de la MRC des Maskoutains (www.mrcmaskoutains.qc.ca).

